
**AVIS AUX PORTEURS DE PARTS DU FCP
AXA OBLIGATIONS OBJECTIF RENDEMENT RESPONSABLE (C-FR0050000969)
OPCVM DE DROIT FRANÇAIS**

Paris – La Défense, le 19 janvier 2023.

Madame, Monsieur, Chers Clients,

Nous vous remercions de la confiance que vous accordez à notre gestion et sommes heureux de vous compter parmi les porteurs de parts du Fonds Commun de Placement (FCP) **AXA Obligations Objectif Rendement Responsable**, ci-après « le Fonds ».

En conformité aux dispositions de la position de l’Autorité des Marchés Financiers (AMF) 2013 – 06 et des règles de l’ESMA (2014/937 ESMA Guidelines of ETF and other UCITS), nous vous informons que nous avons corrigé la rubrique « Contrats constituant des garanties financières » du prospectus de votre Fonds.

En effet, du fait de la négociation récente (même à titre de couverture) d’opérations à terme importantes (change à terme), nous devons apporter certaines garanties et les liquidités reçues résultant de ces opérations collatéralisées sont susceptibles d’être réinvesties de manière à éviter tout manque à gagner et à préserver vos intérêts.

Parallèlement à la modification susmentionnée, sans lien cependant avec celle – ci, nous avons mis à jour le risque de durabilité (de faible à moyen) de votre Fonds en précisant :

« *Compte tenu de la stratégie d’investissement et du profil de risques de l’OPCVM, l’impact probable des risques de durabilité sur les rendements de l’OPCVM devrait être **faible moyen*** » (cf. rubrique « Profil de risques – 16. Intégration des risques de durabilité dans le processus de prise de décision d’investissement »).

A compter du 25 janvier 2023, le prospectus de votre Fonds tiendra compte de ces changements qui ne constituent pas une mutation et qui ne requièrent ni un agrément AMF ni une action spécifique de votre part.

Nous attirons votre attention sur le fait que l’ensemble de la documentation réglementaire sera disponible sur simple demande auprès de :

AXA INVESTMENT MANAGERS PARIS
Tour Majunga – La Défense 9 –
6 place de la Pyramide
92908 PARIS – La Défense Cedex

et publié sur notre site internet à l’adresse suivante : <https://funds.axa-im.com/> à compter de sa date de prise d’effet.

Nous vous invitons à prendre contact avec votre correspondant habituel pour vous donner toutes les informations complémentaires que vous pourriez souhaiter.

Nous vous prions d’agréer, Madame, Monsieur, Chers Clients, l’expression de nos sincères salutations.

La Société de Gestion.